

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h20* Accueil périscolaire	7h30-8h20* Accueil périscolaire	7h30-8h20* Accueil périscolaire	7h30-8h20* Accueil périscolaire
<b>8h30-12h</b> <b>Classe</b>	<b>8h30-12h</b> <b>Classe</b>	<b>8h30-12h</b> <b>Classe</b>	<b>8h30-12h</b> <b>Classe</b>
12h-13h35* Restauration scolaire	12h-13h35* Restauration scolaire	12h-13h35* Restauration scolaire	12h-13h35* Restauration scolaire
<b>13h45-16h15</b> <b>Classe</b>	<b>13h45-16h15</b> <b>Classe</b>	<b>13h45-16h15</b> <b>Classe</b>	<b>13h45-16h15</b> <b>Classe</b>
16h15-19h Accueil périscolaire	16h15-19h Accueil périscolaire	16h15-19h Accueil périscolaire	16h15-19h Accueil périscolaire

\* Les portes ouvrent 10mn avant le début des cours. Ces temps sont sous la responsabilité des enseignants.

Calendrier scolaire 2018/2019

<u>Rentrée</u> :	lundi 3 septembre 2018	
<u>Vacances de la Toussaint</u> :	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018.	Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018
<u>Vacances de Noël</u> :	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018.	Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
<u>Vacances d'hiver</u> :	Fin des cours : samedi 9 février 2019.	Reprise des cours : lundi 25 février 2019
<u>Vacances de printemps</u> :	Fin des cours : samedi 6 avril 2019.	Reprise des cours : mardi 23 avril 2019
<u>Vacances d'été</u> :	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019	<b>Les écoles feront le pont le vendredi 31 mai</b>

QUELQUES CONTACTS UTILES

<p><b>SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION</b> 7, rue du Penquer : 29120 Pont-l'Abbe <b>Vie scolaire</b> Tél : 02 98 66 06 16 / scolaire@ville-pontlabbe.fr</p> <p><b>Accueil de loisirs hors vacances scolaires (rue du Penquer)</b> TEL : 02 98 56 74 38 / accueil-clsh@ville-pontlabbe.fr</p> <p><b>Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (Rosquerno)</b> Tél : 02 98 66 15 00 / accueil-clsh@ville-pontlabbe.fr</p>	<p><b>Heures d'ouverture au public</b></p> <p>Lundi, Mardi, Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h</p> <p>Mercredi (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h30</p> <p>Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h15 à 16h30</p>
<p><b>ANIMATEURS / ACCUEILS PÉRISCOLAIRES</b> Pour les fréquentations de dernière minute par exemple : 02 29 40 49 58 ou 06 04 18 31 55 (Répondeur)</p>	
<p><b>ÉCOLE JULES FERRY</b> 02 98 87 02 25 Permanences du directeur les lundis et vendredis ec.0291700R@ac-rennes.fr</p>	

Coupon à compléter et à retourner au Service Enfance Jeunesse Éducation,

7 rue du Penquer, dès à présent et jusqu'au **20 août au plus tard (boîte aux lettres à disposition)**.

Le bureau des Affaires Scolaires sera fermé du lundi 23 juillet au dimanche 19 août

Attention, il y a un recto et un verso

Coupon à compléter et à retourner au Service Enfance Jeunesse Éducation,

7 rue du Penquer, dès à présent et jusqu'au **20 août au plus tard (boîte aux lettres à disposition)**.

Le bureau des Affaires Scolaires sera fermé du lundi 23 juillet au dimanche 19 août

Attention, il y a un recto et un verso

FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Vous pouvez nous donner les modalités concernant les gardes alternées (rythmes semaines paires, impaires), la fréquentation est à noter sur l'autre face du coupon.

.....  
.....

QUELQUES INFORMATIONS

Le temps scolaire dépend de l'éducation nationale et donc localement des directeurs des écoles et des enseignants. Les temps d'accueil périscolaire, de restauration scolaire et d'accueil de loisirs dépendent de la municipalité via son Service Enfance Jeunesse Éducation.

Le personnel

Sur le temps municipal, les enfants sont encadrés par les animateurs de l'accueil de loisirs, le matin, le midi (avec le personnel de restauration) et le soir.

La pause méridienne

Les enfants disposent d'un temps de repas et d'un temps libre pour jouer dans la cour ou dans l'accueil périscolaire, pour lire, dessiner, faire de petites activités manuelles...

La restauration scolaire

Les repas sont préparés au sein de la cuisine centrale de l'école. Les enfants sont invités à goûter aux différents plats. Le personnel de restauration se joint aux animateurs pour accompagner les enfants sur ce temps.

<https://ville-pontlabbe.bzh>

Pensez à consulter le site internet de la ville pour :

- Les **menus** de la restauration scolaire. En effet, ceux-ci ne sont plus distribués aux enfants. Ils sont affichés en classe, à la restauration, à l'accueil périscolaire et au SEJE.

- Les **fiches d'inscriptions** pour les mercredis ou les vacances à l'accueil de loisirs. Les fiches des mercredis de la rentrée seront disponibles en téléchargement le mardi 21 août 2018

PREPARER LA RENTREE

A transmettre au Service Enfance Jeunesse Éducation (SEJE)

- L'assurance scolaire 2018-2019, que nous transmettons ensuite à l'école

- L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 de l'ensemble du foyer (reçu au cours de l'été 2018, valable pour les tarifs 2019). Sans cet avis, le tarif maximum sera appliqué.

Prénom et Nom de l'enfant \_\_\_\_\_

Votre enfant fréquentera l'accueil périscolaire et la restauration scolaire le :

**Lundi** matin  midi  soir       **Jeudi** matin  midi  soir

**Mardi** matin  midi  soir       **Vendredi** matin  midi  soir

Vous pouvez nous donner les modalités concernant les gardes alternées (rythmes semaines paires, impaires) au verso de ce coupon